



S'agissant de l'entreprise "Les Croisières Orex" et du dossier Pôle d'Excellence Rurale "Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône", le Pays Beaunois a apporté sa contribution sous forme d'un appui technique au porteur de projets, la Communauté de Communes Rives-de-Saône, le financement des actions relevant d'autres dispositifs.

ECONOMIE

→ ZOOM SUR LE SECTEUR FLUVIAL

"Les Croisières Orex"

L'homme : Rory Macrae

La petite quarantaine, ce petit bonhomme dynamique et rieur, d'origine anglaise, travaille dans le fluvial depuis plus de 15 ans. Matelot, capitaine, puis chef d'entreprise, il mène sa barque depuis 20 ans en France et porte ses ambitieux projets, tout en gardant les mains dans le cambouis car rien de ce qui touche à l'entretien et à l'aménagement de ses bateaux ne lui échappe.

L'entreprise : les croisières OREX

En 2004, Rory reprend une petite entreprise à Saint-Jean-de-Losne qui génère 15 emplois en saison (d'avril à octobre), environ 800 passagers par an, 5 péniches de type Freycinet (entre 30 et 38,5 m) qui composent la flotte d'OREX.

La clientèle, haut de gamme, est essentiellement américaine. Chaque année, ce sont plus de 400 passagers qui font escale à Saint-Jean-de-Losne et vont, par ricochet, faire vivre tous les pans de l'économie locale, puisque 70 % des dépenses de ces touristes se font entre Saint-Jean-de-Losne, Beaune et Chalon-sur-Saône. N'oublions pas que le tourisme fluvial a repris depuis 2004 son expansion, et les perspectives sont excellentes pour 2007.

La force de l'entreprise est d'être implantée à Saint-Jean-de-Losne, 1^{er} port fluvial français et point stratégique permettant de relier ces 3 bassins fluviaux : le bassin Rhône-Saône avec les canaux du Centre et de Bourgogne, le bassin Rhône-Rhin et le Canal du Midi.

Le projet : un atelier relais

Souhaitant gagner en efficacité, Rory Macrae tenait à grouper en un seul bâtiment l'atelier de réparation et d'armement et les bureaux de l'entreprise. La Communauté de Communes Rives-de-Saône a été un véritable partenaire qui a pris en charge le portage du projet de l'atelier relais comprenant un bâtiment de 600 m² et 1500 m² d'amarrage, à proximité de la cale sèche de la Gare d'Eau. Soucieux du soutien de l'économie locale, le Pays Beaunois a identifié le Val-de-Saône comme secteur prioritaire dans le cadre de son développement, et a collaboré à la mise en place du dispositif CO.PIE.VAL avec le Pays Vingeanne Val-de-Saône, ce qui a offert la possibilité à la Communauté de Communes de pouvoir épauler une entreprise de ce secteur d'avenir afin d'étoffer son pôle fluvial. En effet le CO.PIE.VAL lui a permis d'obtenir une optimisation des fonds publics nécessaires. Ainsi, l'installation dans les nouveaux bâtiments est prévue pour l'automne 2007.



TOURISME

→ PÔLE D'EXCELLENCE RURALE

"Tourisme fluvial, cycliste et pédestre autour de la Saône"

La Communauté de Communes Rives-de-Saône, épaulée par EPAVAL, Établissement Public d'Aménagement de la Saône et du Doubs, a porté le dossier de candidature et vient d'être reconnue Pôle d'Excellence Rurale, ce qui signifie que le territoire des communes riveraines de la Saône de Gray à Verdun sur le Doubs bénéficiera d'aménagements de pointe pour développer l'accueil du tourisme fluvial.

L'objectif général est de créer des liens entre les diverses activités liées (plaisance, véloroute, randonnée pédestre, ...) et la voie d'eau. Les projets mis en œuvre auront ainsi une véritable cohérence de territoire "Bassin de Saône", ceci au bénéfice du développement économique du secteur du tourisme fluvial.



APPEL À PROJETS PAYS BEAUNOIS

→ "AIDE À LA RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS EN MILIEU RURAL DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ"

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir l'amélioration de la qualité des hébergements sur le territoire. Il concerne les hôtels répondant aux caractéristiques suivantes :

- être situé dans une commune du périmètre du Pays Beaunois, mais en dehors des villes de Nuits-Saint-Georges et de Beaune
- être classé en préfecture 0, 1 ou 2 étoiles avant travaux
- souhaiter intégrer une démarche de qualité (labellisation d'une chaîne volontaire)
- et enfin, souhaiter améliorer la qualité de l'établissement.

Le montant de la subvention peut atteindre 20% du montant total HT des travaux d'amélioration et de décoration des chambres, des couloirs et de la réception de l'hôtel (par exemple : peinture, rénovation des salles de bains, changement des sols et revêtements muraux...). Sont exclus des dépenses subventionnables tous les travaux de mises aux normes et l'achat de mobilier. Les travaux devront être réalisés par des professionnels dans les deux années qui suivent l'attribution de la subvention. Le plafond de l'aide est fixé à 50 000 €. Cette aide est cumulable avec d'autres aides existantes, notamment celles du Conseil Général de Côte d'Or. Afin d'équilibrer des aides sur l'ensemble du territoire, le Pays, en accord avec ses partenaires financiers soutiendra 1 ou 2 hôtels par canton. 3 hôtels ont déjà bénéficié de cette aide (voir notre article sur l'hôtel restaurant Les Roches à Saint-Romain). Renseignez-vous !

Contact : Sandrine Fabier, animatrice tourisme du Pays Beaunois : 03 80 24 56 47



VIE ASSOCIATIVE

→ LE PAYS BEAUNOIS SOUTIEN ET ACCOMPAGNE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE.

La vie associative offre un cadre propice à la prise de responsabilités, crée du lien social, contribue à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire. Les élus du Pays Beaunois, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or, soutenus par l'Etat et la Région Bourgogne, ont souhaité la création d'un réseau de Relais Territoriaux : personnes identifiées sur le territoire, membres d'associations, de collectivités territoriales et formées à la vie associative. Ce réseau démarre son action par l'organisation de sessions de formations pour les responsables et salariés associatifs du Pays Beaunois, dans un souci d'accompagnement concret dans la vie de leur association. Ouvertes à tous les acteurs associatifs et aux contenus très concrets, ces réunions informatives sont volontairement "délocalisées" et les premières ont suscité beaucoup d'intérêt. Les interventions de la Ligue de l'Enseignement ont pu ainsi aborder des sujets d'importance comme la reprise en main d'une présidence, le fonctionnement des associations sportives...le tout dans un souci constant d'information et de bonne humeur. Au total, ce sont neuf soirées de formations gratuites programmées sur le territoire du Pays Beaunois. Chaque soirée, d'environ 2 heures, débute à 18h30 et traite un thème parmi les trois présentés :

- Thème 1 : La vie réglementaire
- Thème 2 : L'organisation d'un évènement
- Thème 3 : La vie financière



Directeur de la Publication : Patrick Chiffot

Création chartre graphique : C tout comme / 06 99 64 52 30

Rédaction textes et mise en page : l'Agence / 03 80 21 97 50

Impression : RGB / 03 80 21 23 28



→ Pour tous renseignements :
accueil Pays Beaunois :
Tel : 03 80 24 57 99
contact@paysbeaunois.org

Contactez vos Relais Territoriaux de la vie associative ou La Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or :
M. Hervé BOURTOURAU
2, rue Claude Bernard - BP 73043 - 21 030 DIJON
Tel : 03 80 30 68 23 / Fax : 03 80 30 34 55

→ Coordonnées de vos Relais Territoriaux sur le Pays Beaunois :

Pour soutenir la vie associative locale, le Pays Beaunois s'appuie sur 12 « Relais Territoriaux » qui sont là pour vous accompagner dans vos démarches.

Sur le secteur de Beaune :

- Club de Voile Libre, Montagny-les-Beaune :

M. Ghislain BRUGNOT, Tel : 03 80 24 19 93

M. André FOURNIER, Tel : 03 80 26 81 45

- Ville de Beaune :

Mme Joseline BURET, Service de la Vie Associative.

Tel : 03 80 24 55 21

Mme Véronique MANGOLD, Centre Social St Jacques.

Tel : 03 80 24 55 90

Mme Halima MICHALIK, Centre Social les Blanchés Fleurs.

Tel : 03 80 24 58 10

M. Emmanuel PARROT, Centre Social Bretonnière.

Tel : 03 80 24 58 00

M. Stéphane POLLIN, Espace Jeunes.

Tel : 03 80 24 55 32

Sur le secteur de Nuits-Saint-Georges :

Communauté de Communes

Mme Nathalie BERNARD MOREAU, Service médiation.

Tel : 03 80 62 01 56

Sur le secteur de Nolay :

Mme Stéphanie HUMBERT, Association AREHR.

Tel : 03 80 21 28 50

Secteur de Bligny-sur-Ouche :

Communauté de Communes

M. Cédric ROYER, responsable du Centre S@ti 21.

Tel : 03 80 20 16 73

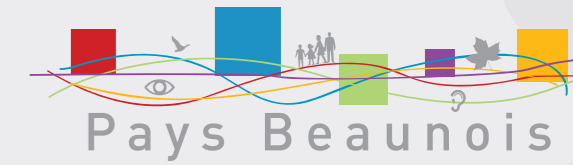
Sur le secteur de Rives-de-Saône :

Communauté de Communes

Mme Pascale CADOUOT, Coordinatrice Enfance Jeunesse.

Tel : 06 22 02 23 79

AVRIL 2007 - N°1



Si on vous parlait du Pays ?

lettre de Pays N°1



ÉDITO, Le Pays Beaunois, un territoire de projets.

Vous vous demandez sans doute : le Pays Beaunois, encore une nouvelle circonscription, un nouveau découpage territorial ? Rassurez-vous, le Pays Beaunois ne « découpe » pas, il rassemble. Le Pays Beaunois, c'est un territoire de projets, un espace de concertation. Cette lettre va donc vous permettre d'y voir plus clair sur les actions, les réflexions, les implications de chacun, dans ce territoire qui joue avant tout sur sa complémentarité.

→ Mais qu'est ce qu'un Pays ?

Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ; c'est un lieu d'actions collectives qui fédèrent des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations... autour d'un projet commun de développement. Un Pays ce n'est donc ni une circonscription administrative ni une nouvelle collectivité locale ; c'est un territoire de projets. Quels projets nous direz-vous ? Vous trouverez toutes les réponses dans cette Lettre. Le Pays, ce sont aussi des femmes et des hommes : des élus et des techniciens qui chaque jour coordonnent, animent et mobilisent différents acteurs publics et privés pour réaliser des projets.

→ Et le Pays Beaunois dans tout ça...

Le Pays Beaunois est né en août 2001 de la volonté d'élus et des acteurs du monde économique et social de s'inscrire dans une démarche collective d'aménagement et de développement du territoire, autour de deux notions essentielles :

- celle d'espace de vie, qui prend en compte les pratiques quotidiennes de chacun d'entre nous, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, chefs d'entreprise ou salariés ...

- celle d'espace de solidarités territoriales entre villes et campagnes d'une part, et entre chaque canton d'autre part.

Les grandes orientations, Objectifs du Pays, ont été définies à 10 ans, fruit d'un important travail de collaboration entre tous : élus, acteurs économiques, acteurs sociaux, et partenaires dont les représentants sont regroupés au sein d'un Conseil de Développement. Le Pays Beaunois est composé aujourd'hui de représentants, d'élus et des forces vives du territoire.

→ Qui porte et qui décide des actions ?

Pour atteindre ses objectifs, le Pays Beaunois a négocié un Contrat de Pays avec l'État, la Région et le Département, qui permet de financer un certain nombre d'opérations.

Les projets, souvent portés par des structures intercommunales, peuvent également l'être des associations, des acteurs privés et doivent s'intégrer dans les dix objectifs prioritaires définis dans la Charte de Pays et déclinés dans le Contrat de Pays.

Ces actions, inscrites dans le Contrat, sont présentées aux Instances du Pays puis aux Financeurs.

Le Président du Conseil de Développement
Les Co-Présidents

→ Le Pays Beaunois, c'est :

- 132 communes du département de la Côte d'Or et 4 communes de Saône et Loire.

- Concernant 7 cantons : Beaune Nord, Beaune Sud, Bligny-sur-Ouche, Nuits-Saint-Georges, Nolay, Seurre, Saint-Jean-de-Losne, regroupés en structures intercommunales, Communautés de Communes du Pays de Nuits Saint Georges, de Bligny-sur-Ouche, de Rives de Saône, et de la Communauté d'Agglomération Beaune-Chagny-Nolay, "BEAUNE, CÔTE ET SUD".

- Superficie : 1 360 km²

- Population : 77 236 habitants en 1999

- Densité : 57 Habitants au km²



LES 10 OBJECTIFS DU PAYS BEAUNOIS

→ Les 10 objectifs du Pays Beaunois :

- objectif 1** " Gérer durablement la ressource en eau "
- objectif 2** " Préserver, faire connaître et valoriser la diversité patrimoniale du Pays "
- objectif 3** " Dynamiser le développement économique et l'urbanisation sur l'ensemble du territoire "
- objectif 4** " Valoriser localement les ressources primaires "
- objectif 5** " Structurer une offre touristique complémentaire à la dynamique existant sur la côte viticole "
- objectif 6** " Favoriser l'acquisition et la transmission des patrimoines et des compétences économiques "
- objectif 7** " Améliorer l'offre sanitaire et sociale par une mise en réseau et un renforcement du maillage des acteurs "
- objectif 8** " Renforcer l'intégration au Pays par le développement des services et des infrastructures culturels, sportifs et de loisirs "
- objectif 9** " Renforcer et améliorer les conditions de mobilité au sein du Pays "
- objectif 10** " Renforcer les habitudes de coopération intercommunale et les pratiques de concertation avec les acteurs locaux "



TOURISME

→ HÔTEL RESTAURANT LES ROCHES SAINT-ROMAIN

À la recherche d'un projet à dimension raisonnable, en début 2006, Guillaume CROTET et Séverine LEMASSON achètent l'hôtel des Roches situé au cœur de Saint-Romain. L'établissement doté d'une capacité de 8 chambres est situé en bordure de la place du village, agrémenté d'une petite terrasse, d'un bar, et d'une salle de restaurant. L'état de la bâtisse imposait des travaux importants de mise aux normes (hygiène et incendie), de rénovation du restaurant et de modernisation de l'hôtel. Ainsi, le couple engage plus de 200 000 € de travaux. L'action du Pays Beaunois, sur un financement du Conseil Régional, a permis de participer à 20 % des dépenses d'embellissement des 8 chambres de l'hôtel, soit une aide de 10 940 € qui sont venus compléter le financement du Conseil Général. Les bénéficiaires sont enchantés : « Nous avons été séduits par l'idée de maintenir le seul établissement d'un village réputé de la Côte de Beaune et ainsi de contribuer à la notoriété de Saint-Romain. Nous adhérons aux Logis de France, chaîne volontaire inscrite au Plan Qualité France et souhaitons être référencés sur plusieurs guides. » Une petite saison plus tard, et déjà une réputation bien assise ! On vous conseille la fameuse « Tatin d'Oreilles de Cochon à la Sauge » de Maître Guillaume ainsi que sa carte des vins où figurent les viticulteurs du village...une raison de plus d'aller à Sain-Romain !

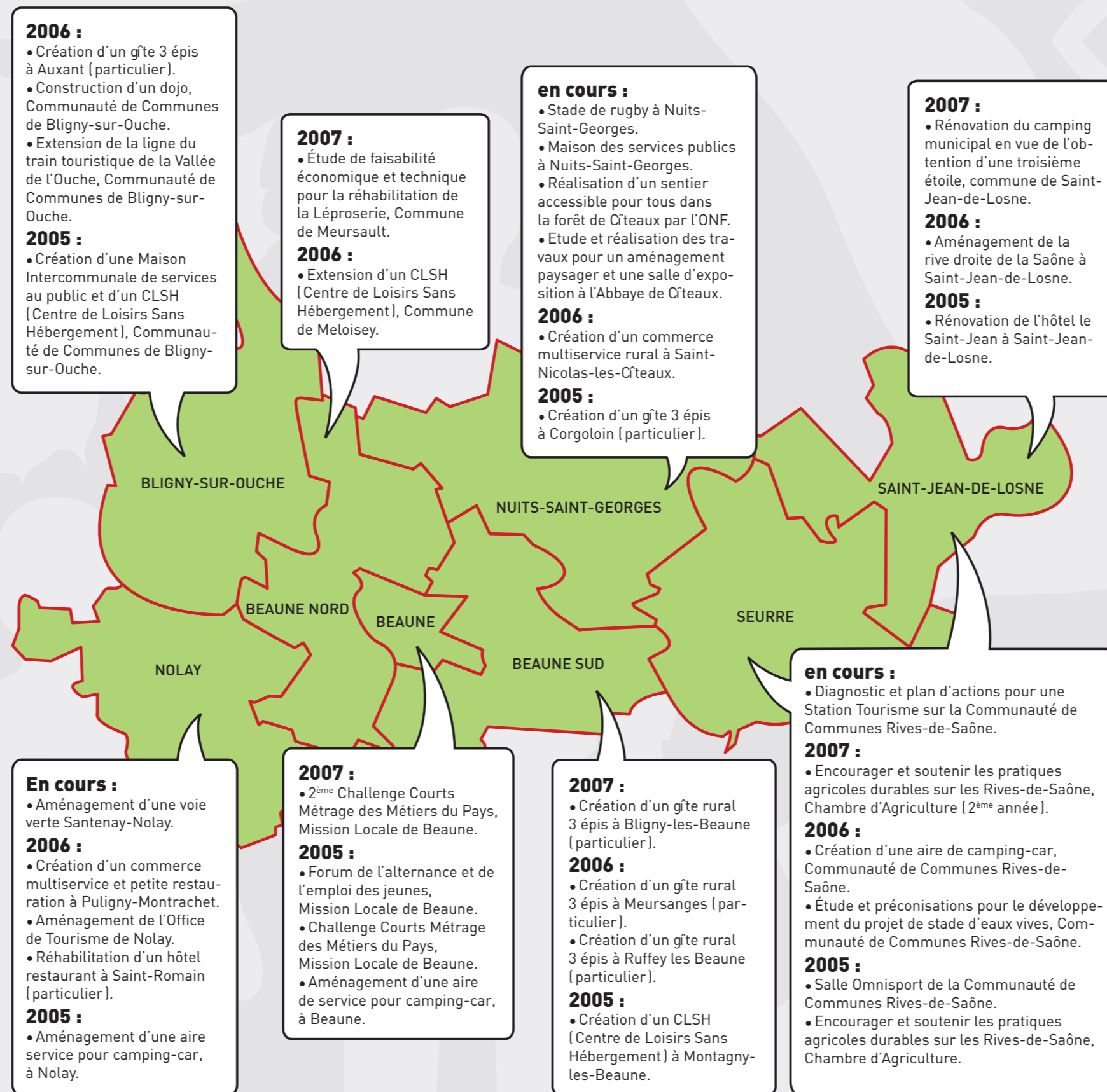
→ TRANSVERSALES AU PAYS

En projet sur 2007 :

- Développement de l'emploi agricole multi-sectoriel, FDSEA.
- Diagnostic et charte du patrimoine paysager et architectural du Pays Beaunois.
- Approfondissement de l'étude de valorisation touristique des plans d'eau de Saule Guillaume, Merceuil, Tailly, Corcelles-les-Arts.
- Étude sur la signalétique de la véloroute Beaune-Santenay, Syndicat Touristique du Pays Beaunois.
- 2006 :**
 - Soutien renforcé aux créateurs d'entreprises ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or.
 - Schéma de mobilité du Pays Beaunois.
- 2005 :**
 - Diagnostic CAPEA (Cycle d'Amélioration des Performances de l'Entreprise Artisanale pour les entreprises artisanales), Chambre des Métiers.
 - Création d'un réseau d'aide à la vie associative, Pays Beaunois.
 - Étude de valorisation touristique des plans d'eau de la Côte Viticole, Communauté de Communes du Pays de Nuits Saint Georges.

CARTE DES OPÉRATIONS FINANÇÉES PAR LE CONTRAT DU PAYS BEAUNOIS

Afin de vous présenter l'action du Pays Beaunois depuis sa création en 2005, nous vous proposons cette carte des opérations portées par des acteurs privés ou publics, inscrites dans le Contrat du Pays Beaunois et financées par les partenaires. Le Pays Beaunois est l'interface entre les porteurs de projet (publics ou privés) et les financeurs : Conseil Régional de Bourgogne, l'État et les collectivités territoriales notamment le Conseil Général de Côte-d'Or. Il dispense une aide technique, une aide au montage financier et assure le suivi de l'opération. Il peut également être, dans certains cas, le porteur de projet.



AGENDA 2007

De janvier à septembre :

- Mise en œuvre du 1^{er} Contrat de Pays.

Juin :

- Présentation de l'évaluation du 1^{er} Contrat de Pays lors du Conseil de Développement et Assemblée Générale du Pays.
- Préparation du 2^{ème} Contrat de Pays.

23 et 24 juin :

- Les Pardons des Mariniers à Saint-Jean-de-Losne.

Septembre :

- Diagnostic du patrimoine architectural et paysager du Pays Beaunois.

Octobre :

- Rendu des propositions d'actions et début des négociations pour le prochain Contrat de Pays.

Fin décembre :

- Signature du nouveau Contrat de Pays.

SOCIAL

→ UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À BLIGNY-SUR-OUCHE



Gabriel Moulin, Président de la Communauté de Communes de Bligny-sur-Ouche, nous reçoit les pieds dans la neige dans la nouvelle Maison de Services au Public (presque) terminée. Soucieuse du maintien et du développement de la population sur son territoire, la Communauté de Communes de Bligny-sur-Ouche poursuit sa politique de développement d'équipements communs. Après le complexe sportif et culturel, c'est aujourd'hui au volet social et à la petite enfance que le projet s'adresse.

La Maison de Services, en effet, a ouvert ses portes en février et répond à 3 types de besoins liés à la petite enfance, au social et à l'associatif. Ainsi, un certain nombre de services publics y tiendront des permanences dans les bureaux mis à disposition à temps partagé : la CPAM, les assistantes sociales du Conseil Général de Côte d'Or, la Mission Locale Rurale (ce qui permettra aux jeunes de Bligny-sur-Ouche, par exemple, d'accéder au service de prêt de scooters pour aller travailler, proposé par la Mission Locale...). Les associations locales (comme l'ADMR : portage de repas aux personnes âgées du monde rural) peuvent également bénéficier des locaux. Un centre S@ti 21 est également intégré au bâtiment et permet à tous, notamment aux chercheurs d'emplois, de se connecter gratuitement aux sites regroupant les offres d'emploi, et de travailler leurs CV avec un conseiller. Une façon de rompre l'isolement et d'éviter les déplacements pour des personnes qui bien souvent n'en ont pas les moyens.

« La Maison de Services au Public doit être vue comme un lieu d'information et d'accueil » précise Gabriel Moulin. « Nous désirons proposer une alternative aux déplacements de nos habitants, représenter une source de renseignement fiable avant chaque démarche, même si nous ne sommes pas là pour tout résoudre, orienter reste notre mission première. » La Maison dispose également d'un relais assistantes maternelles et d'un CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergements), pour accueillir tous les petits des environs. « Le Pays nous a aidé à préciser notre projet, et à l'orienter en fonction des principales caractéristiques de notre territoire : une population en augmentation et un revenu par ménage peu élevé » précise Gabriel Moulin ; « La Communauté de Communes se devait de faire quelque chose pour sa population répondant à ces problématiques, le Pays nous a aidé à murir et impulser notre projet, et c'est par son intermédiaire que nous avons pu mobiliser des fonds de l'Etat et de la Région qui nous étaient indispensables. »

QUI SONT VOS REPRÉSENTANTS AU PAYS ?

Président du Conseil de Développement : Patrick CHIFFLOT.

Co-Présidents du Pays Beaunois : Alain SUGUENOT, Emmanuel BICHOT.

Beaune : Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Jean-Pierre REBOURGEON, Michel QUINET ; **Bligny-sur-Ouche :** Michèle BARBIER, Gabriel MOULIN, Anne-Marie TERRAND ; **Nolay :** Pierre BARBIERY, Emmanuel BICHOT, Etienne COURTAT ; **Nuits-Saint-Georges :** Pierre BLONDAN, Xavier DUFOULEUR, Pierre-Alexandre PRIVOLT ; **Saint-Jean-de-Losne :** Martine DÉPREY, Roger GANÉE, Jean-Luc SOLLER ; **Seurre :** Jean-Noël COUZON, Annie ROYER ; **Chambre de Commerce et d'Industrie de Beaune :** Benoît de CHARETTE ; **Chambre de Métiers de Côte d'Or :** William FORESTIER ; **Chambre d'Agriculture de Côte d'Or :** Dominique CHAMBRETTE.

ECONOMIE

→ COMMERCE MULTISERVICE EN MILIEU RURAL :

“ la fin de l'isolement, le début d'une nouvelle ère ? ”

Bernard Nonciaux, Maire de Puligny-Montrachet depuis 2001, expert-comptable dans la vie civile, nous raconte comment il a réussi à mener à bien son projet avec l'appui du Pays Beaunois.

Face au double constat d'une population vieillissante et d'une désertification commerciale (la dernière gérante de l'unique épicerie du village ayant déclaré forfait pour cause de passage à l'euro, à plus de 70 ans...), notre élu a entamé son travail de porteur de projet économique...

Dès le départ, Bernard Nonciaux avait conscience que la rentabilité ne serait jamais au rendez-vous pour un individuel si celui-ci devait investir dans le bâtiment, les travaux, la mise aux normes, les équipements et l'approvisionnement... Il a alors sollicité la CCI de Beaune et avec le soutien des élus du Pays Beaunois, a obtenu les financements pouvant aider la commune à concrétiser les travaux. Plein succès puisque les cofinanceurs sont : la Commune, la Région via le Pays Beaunois, le Conseil Général et l'État via le dispositif du FISAC.

C'est également à la lumière des dossiers que se sont profilées les activités à développer :

- épicerie, bien sûr, avec une énorme notion associée de service à la personne (plus de 30 % de la population a plus de 60 ans)
- bar, ensuite, pour faire revivre dans ce village un lieu de rencontre de la population
- petite restauration enfin, car, et c'est un des points forts du projet, le multiservice se situe aux abords de la Place des Marronniers, sur le trajet de la véloroute Beaune-Santenay.

Outre une revitalisation du village, on pourra donc compter également sur l'amélioration de l'accueil des touristes cyclos du Pays. L'ouverture est prévue pour le printemps prochain et comble de bonheur, c'est un jeune couple habitant le village qui en prendra la tête !